

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2020

**Le conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand siège en
séance extraordinaire ce 14 décembre 2020 à 19 h 15
par voie téléphonique.**

Sont présents à cette téléconférence : Clémence Nadeau, Sylvie Gingras et Suzanne Aubre, conseillères ainsi que Jean-Claude Gagnon, Jean-Paul Pelletier et Pierre-Alexandre Simoneau, conseillers formant quorum sous la présidence de Yves Charlebois, maire. Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Assistent également à la séance, par voie téléphonique : Sylvie Tardif, secrétaire-trésorière et Dominic Doucet, directeur général.

Considérant le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

Considérant le décret numéro 1308-2020 du 9 décembre 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle soit jusqu'au 18 décembre 2020;

Considérant l'arrêté 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication à la condition que cette séance soit publicisée dès que possible;

Considérant qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par voie téléphonique.

En conséquence, il est proposé par Pierre-Alexandre Simoneau et résolu à l'unanimité que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par voie téléphonique et que l'enregistrement audio de la présente séance soit disponible sur le site Internet de la municipalité.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par Yves Charlebois, maire.

ORDRE DU JOUR

1. Avis de motion et dépôt : projet de règlement fixant les taux de taxes 2021
2. Avis de motion et dépôt : projet de règlement ayant comme objet la création d'une réserve financière
3. Désignation - responsable du dossier - stagiaire en environnement
4. Entente relative à la fourniture du personnel technique de la FQM
5. Plan de lotissement - secteur Larocheville
6. Période de questions
7. Levée de la séance

2020-12-325

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Clémence Nadeau et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT FIXANT LES TAUX DE TAXES ET TARIFS DE COMPENSATION POUR 2021

Madame Suzanne Aubre, conseillère, donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement fixant les taux de taxes et tarifs de compensation pour 2021.

Un projet de ce règlement est déposé séance tenante.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT AYANT COMME OBJET LA CRÉATION D'UNE RÉSERVE FINANCIÈRE

Madame Clémence Nadeau, conseillère, donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement ayant comme objet la création d'une réserve financière.

Un projet de ce règlement est déposé séance tenante.

2020-12-326

Désignation - responsable du dossier - stagiaire en environnement

Il est proposé par Sylvie Gingras et résolu que le conseil municipal de Saint-Ferdinand autorise Jérémy William, chargé de projet en urbanisme et environnement, à poursuivre les démarches nécessaires pour mener le projet d'inspecteur-stagiaire en environnement et urbanisme à terme et qui consiste à trouver un étudiant, à compléter la demande de subvention et à remplir tout formulaire nécessaire. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2020-12-327

Résolution concernant une entente relative à la fourniture du personnel technique de la FQM

Attendu que la FQM a mis en place un service d'ingénierie et infrastructures pour accompagner et conseiller les municipalités qui souhaitent retenir ce service;

Attendu que la Municipalité désire effectuer la planification et la gestion de son territoire, de ses infrastructures et de ses équipements municipaux et, à ces fins, utiliser les services d'ingénierie et d'expertise technique de la FQM;

Attendu qu'il y a lieu de conclure une entente avec la FQM à cet effet, dont les modalités sont applicables pour l'ensemble des municipalités désirant utiliser de tels services de la FQM;

Il est proposé par Sylvie Gingras et résolu :

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

Que le conseil autorise que la Municipalité utilise les services d'ingénierie et d'expertise technique de la FQM afin d'effectuer la planification et la gestion de son territoire, de ses infrastructures et de ses équipements municipaux et, qu'à cette fin, que la Municipalité conclue une entente avec la FQM;

Que Dominic Doucet, directeur général et Yves Charlebois, maire, soient autorisés à signer, pour le compte de la Municipalité, l'entente visant la fourniture de services techniques par la FQM applicable pour l'ensemble des municipalités;

Que Dominic Doucet, directeur général soit autorisé à effectuer toute formalité découlant de cette entente.

Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2020-12-328 Plan de lotissement - secteur Larochelle

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand a réalisé un concept d'aménagement du secteur Larochelle;

Attendu qu'elle souhaite poursuivre la phase de planification de ce futur secteur résidentiel;

Il est proposé par Suzanne Aubre et résolu de retenir les services de *La Boîte d'Urbanisme* pour la réalisation d'un plan de lotissement du secteur Larochelle et de proposition de modifications réglementaires pour la réalisation du quartier résidentiel au montant de 8 662,60 \$ (taxes en sus) conformément à leur offre de services du 4 décembre 2020. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Aucune question

2020-12-329 Clôture de la séance

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Suzanne Aubre et résolu que la présente séance soit levée à 19 h 27. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Maire

Secrétaire-trésorière

Je, Yves Charlebois, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.